



Communiqué

Pour diffusion immédiate
15 AVRIL 2020

INFORMATIONS COVID-19

Le conseil municipal désire informer la population des dernières mesures adoptées en lien avec la pandémie ainsi que les orientations prises quant au projet de l'espace parc et du bâtiment communautaire.

Paiement des taxes

- Lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 14 avril 2020 à huis clos, le conseil municipal a pris la décision suivante quant au paiement des taxes municipales 2020. En résumé, le versement du 14 mars 2020 ne portera aucun intérêt jusqu'au 14 juin 2020. Pour les versements du 14 juin et 14 septembre, un taux d'intérêt de 3 % (au lieu de 16 %) sera chargé pour les paiements en retard et ce jusqu'au 14 octobre 2020.

Récupération des monstres

- Considérant que certains citoyens souhaitent faire le ménage du printemps plus tôt étant donné le contexte de pandémie actuelle, et que les écocentres de la Ville de Québec sont fermés, la Ville offrira le service de cueillette des monstres et exceptionnellement des matériaux de construction à partir du lundi 20 avril et ce, jusqu'à la cueillette officielle prévue pour le 18 mai. Vous devez mettre vos monstres au chemin pour le lundi de chaque semaine et les employés passeront dans la semaine pour les ramasser. Pour les matériaux de construction, nous vous demandons de faire preuve de jugement quant à la quantité de matériaux.

Espace parc et bâtiment communautaire

- Considérant le contexte actuel, le conseil municipal a décidé de scinder le projet en deux phases afin d'être en mesure de réaliser le projet. Il était impossible, dans le contexte actuel, d'arriver à tout réaliser la même année. Or, le projet de construction du bâtiment communautaire, la patinoire ainsi que les jeux d'eau sont reportés à l'été 2021. Cependant, le jardin communautaire, les espaces de jeux, le jeu de pétanques et la piste d'hébertisme seront réalisés au printemps pour le jardin et au plus tard à l'automne pour modules de jeux. Cela permettra de mieux contrôler les travaux et de bien planifier les installations pour 2021. Les travaux de démolition des jeux actuels ainsi que du pavillon (pergola) seront réalisés prochainement afin de faire place aux nouveaux aménagements. Les coûts de construction de la nouvelle pergola seront évalués cette année et si les budgets le permettent, la construction se fera à l'automne 2020.

Diffusion des séances du conseil municipal

- Les séances du conseil seront diffusées sur le site WEB de la Ville et sur les liens pour visionner les séances vous seront communiqué sur le site Facebook de la Ville ainsi que par info lettre. La séance du 14 avril est donc disponible en visioconférence. Pour ceux et celles qui ont des questions concernant les sujets traités à l'ordre du jour, vous pouvez adresser vos questions à ville@lacedelage.qc.ca ou téléphoner à la Ville au 418-848-2417.

Source et information :

Direction générale
418-848-2417